



LA LETTRE DE PATRICIA SCHILLINGER

RENOUVELER LE MODÈLE FRANÇAIS

Dans un contexte bouleversé, le renoncement de François Hollande à sa propre succession relève d'une lucidité qui force le respect. En ne souhaitant pas contribuer à une division qui en définitive ne profiterait qu'aux forces conservatrices et extrémistes, le Président s'est soumis à l'intérêt supérieur de la Nation.

Par ailleurs, l'impopularité dont il fait l'objet est révélatrice du niveau d'exigence des Français à l'égard de la classe politique.

Plus que de simples réajustements, et à l'opposé du conservatisme qui favorise l'inertie, ce dont la France a besoin, c'est d'être réinventée.

Les profondes mutations qu'a subies notre économie sous le coup de la mondialisation commandent, non seulement que l'on réforme en profondeur, mais surtout, que l'on renouvelle le modèle français.

Plus que jamais la configuration d'exception dans laquelle nous abordons la prochaine échéance doit être l'occasion de créer une dynamique nouvelle, échappant aux dogmes et cassant les codes.

Elle doit être l'occasion de construire ensemble un nouveau modèle, qui en sécurisant les parcours et en garantissant l'émancipation permettra à chacun d'aborder sereinement les mutations économiques, sociales et sociétales à venir. Après coup, il sera trop tard pour se plaindre.



HAUT-RHIN

DROIT LOCAL MODERNISER SANS DÉNATURER

Particulièrement attachée à notre droit local, je défends pour celui-ci une vision moderne et dynamique adaptée aux évolutions de la société.

A ce titre, lors du débat parlementaire sur la proposition de loi constitutionnelle visant à inscrire dans la constitution les principes de la loi du 9 décembre 1905, j'ai défendu le régime concordataire en rappelant qu'il avait permis, en Alsace-Moselle, d'atteindre un équilibre entre laïcité et liberté religieuse.

Parallèlement, j'ai voté en faveur des dispositions abrogeant le délit de blasphème et harmonisant les peines prévues en cas de troubles du culte avec le droit français.

FRONTALIERS SANTÉ ET FISCALITÉ

Ancienne frontalière, je suis intervenue plusieurs fois auprès du Gouvernement pour sensibiliser et trouver des solutions adaptées aux problématiques particulières des frontaliers.

Je me félicite donc de l'accord signé avec la Suisse qui rouvre le droit d'option en matière d'Assurance Maladie pour les doubles affiliés.

Je me réjouis également de l'accord franco-suisse suspendant les réclamations de cotisations patronales faites par l'URSSAF aux employeurs suisses. Je plaide pour que ce moratoire profite à l'ensemble des frontaliers cumulant une activité en Suisse et une en France.

STATUT JURIDIQUE DE L'EUROAIRPORT

Véritable serpent de mer, la question du statut fiscal de l'Euroairport semble enfin s'orienter vers une solution pérenne. Après être intervenue de nombreuses fois sur ce sujet, c'est le Président de la République François HOLLANDE, qui a annoncé la conclusion d'un accord sur la fiscalité applicable à l'aéroport de Bâle-Mulhouse dans le cadre d'une convention entre la France et la Suisse.

Les négociations ont finalement abouti à l'accord intergouvernemental de novembre 2016 relatif à la fiscalité applicable dans l'enceinte de l'aéroport de Bâle-Mulhouse.

Cet accord met en place un régime juridique pérenne, garant du caractère binational de l'EuroAirport et nécessaire pour assurer le développement et l'attractivité de l'aéroport et des activités qu'il abrite.

PLATEFORMES DOUANIÈRES SÉCURISER NOS FRONTIÈRES

J'ai attiré l'attention du Ministre en charge des Transports sur la situation de vétusté inacceptable des plateformes douanières d'Ottmarsheim et de Saint-Louis.

En retour, l'État s'est engagé sur leur rénovation pour répondre aux impératifs de sécurité, de salubrité et d'image que doit renvoyer un point d'entrée sur notre territoire national.

Pour Saint-Louis, les travaux commenceront au printemps 2018 tandis que pour Ottmarsheim, un groupe de travail regroupant les élus et les services de l'État s'est réuni pour la première fois en octobre.



SÉNAT

COMMISSION DES AFFAIRES EUROPÉENNES

ÉTIQUETAGE ALIMENTAIRE

Le scandale des lasagnes à la viande de cheval en 2013 a montré les limites du système européen d'étiquetage alimentaire. La France est le pays le plus avancé dans la réflexion sur ce domaine avec deux expérimentations en cours sur l'étiquetage nutritionnel et celui des plats cuisinés. Très impliquée sur cette question, j'ai rédigé avec ma collègue sénatrice Pascale Gruny, un rapport et une proposition de résolution européenne visant à promouvoir une information nutritionnelle synthétique et compréhensible par tous les consommateurs. Ces recommandations permettront également de lutter contre un autre fléau moderne, le gaspillage alimentaire.

PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Au sein de la commission des affaires européennes j'ai conduit avec mon collègue Alain Vasselle une mission d'information sur les perturbateurs endocriniens utilisés notamment pour la fabrication de produits pesticides ou biocides. Il y a en effet urgence à appliquer strictement le principe de précaution car l'exposition aux perturbateurs est particulièrement dangereuse même à faible dose durant la grossesse ou la petite enfance. Aussi notre rapport recommande d'identifier et d'interdire au plus vite au niveau européen les substances dont l'effet perturbateur est avéré mais aussi celles dont l'effet est présumé. J'appelle également à la création d'un groupe scientifique international indépendant pour avancer rapidement et objectivement en matière de recherches.

RETROUVEZ MON ACTUALITÉ
SUR MON SITE INTERNET
WWW.PATRICIA-SCHILLINGER.COM

LA MANDATURE 2015-2016 EN CHIFFRES



9

propositions
de loi



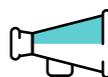
2

propositions
de résolution



36

interventions
en commission



7

interventions
en séance
publique



18

amendements
déposés



28

questions
écrites

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE 2017

Pour la première fois depuis 2001, grâce à une gestion responsable du gouvernement depuis 4 ans, les comptes de la sécurité sociale seront à l'équilibre en 2017, sans que les Français aient eu à subir pour autant des baisses de remboursements et alors que le tiers-payant généralisé a été mis en place.

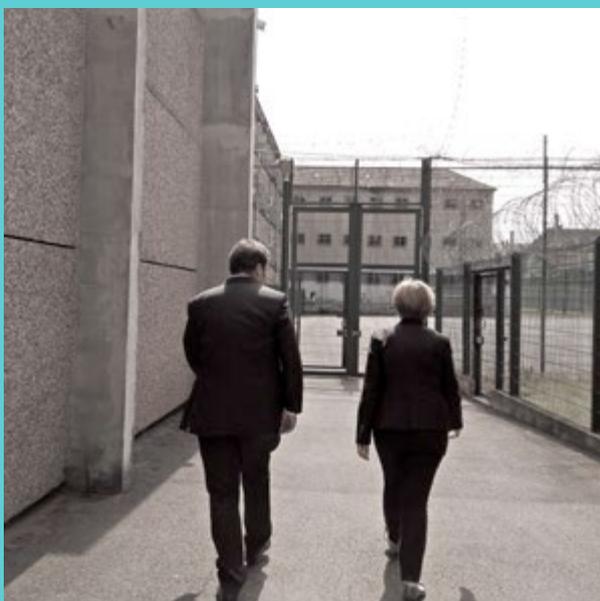
J'ai donc voté, comme l'ensemble des sénateurs socialistes, contre la version régressive de ce texte de loi dénaturé par la majorité sénatoriale de droite. Je défendrai toujours ce bien précieux pour tous les Français qu'est la Sécurité Sociale.

BUDGET 2017

La majorité sénatoriale au sénat a refusé d'examiner le budget 2017 en séance en déposant une question préalable. J'ai eu l'occasion depuis de dénoncer cette attitude politicienne d'une droite davantage préoccupée par sa primaire que par le budget de la Nation. Je regrette vivement cette opération qui aura eu pour effet de museler le débat budgétaire au Sénat. Il s'agit pourtant du travail fondamental de tout parlementaire et du débat politique annuel le plus important pour le quotidien des Français. Sous de faux prétextes, les soutiens du candidat Fillon ont-ils préféré ne pas exposer au grand jour leur programme budgétaire pour n'effrayer personne avant la Présidentielle ?

RENCONTRES

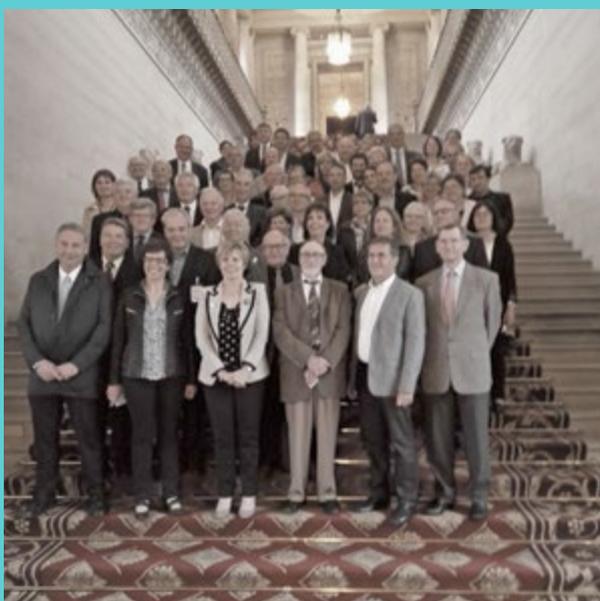
Parlementaire, mon activité se nourrit des rencontres que je réalise sur le terrain.
Au contact des différents acteurs du dynamisme de nos territoires, élus bien sûr mais aussi dirigeants d'entreprises ou d'associations.



**DROIT DE VISITE DES PRISONS
HAUT-RHINOISES (MULHOUSE)**



**CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE
À MOERNACH**



**DÎNER DES MAIRES DU HAUT-RHIN
AU SÉNAT**



**SIGNATURE DU CONTRAT
"TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE"
AVEC SÉGOLÈNE ROYAL**



**JOURNÉE D'IMMERSION DANS
L'ENTREPRISE FLY (KINGERSHEIM)**



**RENCONTRE DES DIRIGEANTS
DE CLEMESSY**



**RENCONTRE DES PRÉSIDENTS
D'ASSOCIATIONS DE L'UDAF68**

Haut-Rhin

Bureau Parlementaire
1 rue de Hagenthal 68220 Hégenheim
T 03 89 67 02 01 - F 03 89 70 09 31

Sénat

Palais du Luxembourg
15 rue de Vaugirard 75291 Paris Cedex 06
T 01 42 34 33 96 - F 01 42 34 41 67

p.schillinger@patricia-schillinger.com
www.patricia-schillinger.com



Direction de la publication

Kevin Marck

Comité de rédaction

Julien Ernst, Isabelle Fichet-Boyle

Création

Agence Mars Rouge